

Réf: Dossier N° 055492

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE ACAMELEO COMMUNICATION » en abrégé « AC-COM »

Siège social Abidjan, Marcory, GFCI, Lot 944, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 11/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE ACAMELEO COMMUNICATION » en abrégé « AC-COM »

Objet : l'imprimerie et l'évènementiel sous toutes formes et principalement:

- PRINT-DIGITAL
- CORPORATE-EVENEMENTIEL
- L'IMPORTATION ET DISTRIBUTION DE

MARCHANDISES  
DIVERSES- PRESTATIONS DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, GFCI, Lot 944, Ilot 0

Dirigeant(s) : M DEGNY AKRE CHRISTIAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05283 du 24/11/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°36031/GTCA/RC/2021 du 24/11/2021

